

Un lycée ouvert
sur le monde

SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE



Première année de préparation d'un Baccalauréat général ou technologique, c'est le point de départ commun d'une orientation vers les études supérieures.

La classe de Seconde est une classe d'orientation. Le projet personnel de l'élève prend donc une place importante. Pour aider l'élève dans son cheminement, l'équipe pédagogique travaille sur trois axes :

- ▶ La connaissance de soi
- ▶ La connaissance des études
- ▶ La connaissance des métiers

LES PETITS +

- ▶ Création d'un comité de délégués élèves.
- ▶ Une ouverture culturelle et sur l'international.
- ▶ Création d'une radio citoyenne.
- ▶ Le coordonnateur et le professeur principal accompagnent l'élève dans son projet d'orientation.
- ▶ L'atelier rencontre, lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue est une proposition chrétienne pour développer le savoir-être.
- ▶ Les éducateurs de la Vie Scolaire accompagnent et encadrent les élèves sur les temps hors-cours sur le plan éducatif et personnel.
- ▶ Des animations éducatives sont régulièrement proposées aux jeunes sur des thèmes variés, passant de la sensibilisation à la prévention.
- ▶ Parrainage proposé aux élèves méritants (aide apportée par un élève de 1^{ère} ou de T^{ale}).
- ▶ Réflexion sur le harcèlement (théâtre d'intervention)
- ▶ Importance accordée à la cohésion du groupe-classe avec le PP
- ▶ Conférences (réseaux sociaux, stéréotypes...)
- ▶ Une séance d'éducation à la sexualité et à la vie affective

DANS QUEL BUT ?

Le lycéen continue vers un Bac général ou un Bac technologique.

Dans la **voie générale**, un bac unique avec le choix de spécialités.

Dans la **voie technologique**, il aura le choix entre :

- le baccalauréat technologique du Ministère de l'Agriculture : le STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)
 - en production agricole
 - ou aménagement et valorisation des espaces
 - ou biotechnologie - alimentation
- ou encore un bac technologique de l'Éducation Nationale dans un autre établissement

COMMENT ?

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'admission en 2^{de} sera accordée sur avis favorable de la commission d'orientation en fin de 3^{ème} de l'établissement d'origine. Il est recommandé de remplir une demande de pré-inscription assez tôt au cours de la 3^{ème} en prenant rendez-vous avec un responsable de la formation 2^{de} GT.

CLASSES NUMÉRIQUES

La tablette permet d'avoir sur soi, dans un cartable allégé, nombre de contenus qui serviront en classe, à l'étude ou à la maison.

Avec le matériel de vidéo projection et son iPad, l'enseignant dynamise son cours, bénéficie d'un tableau multimédia et interactif, mais a aussi la possibilité d'autoriser un élève à projeter son écran devant ses camarades.

Devant sa tablette, le jeune n'est pas contemplatif. Elle lui permet de produire et de partager... Ces nouveaux savoir-faire valorisent et sont un investissement pour l'avenir.

HORAIRES

LES ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DU TRONC COMMUN (26h 30 par semaine)

Dans ces enseignements on retrouve, pour les approfondir, les disciplines enseignées au collège.

Mais les méthodes de travail changent :

- la dissertation remplace la rédaction
- il faut savoir hiérarchiser les idées importantes et argumenter
- les cours ne sont plus dictés, il faut savoir prendre des notes.
- l'acquisition progressive de l'autonomie dans le travail est importante

Français	4h
Histoire - Géographie	3h
Langue Vivante A et Langue Vivante B	5h30
Sciences Économiques et Sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique - Chimie	3h
Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)	1h30
Éducation Physique et Sportive	2h
Enseignement Moral et Civique	0h30
Sciences numériques et technologie	1h30
Heures d'enseignement à effectif réduit	12h

Dans le tronc commun apparaissent aussi de nouvelles matières : SES et Sciences numériques et technologiques.

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ SCOLAIRE

- (français, maths, anglais...)

ACCOMPAGNEMENT AU CHOIX DE L'ORIENTATION (54H/AN)

- Mesure phare de la réforme : accompagnement de Bac – 3 à Bac + 3
- Suivi, orientation...
- Si besoin, mise en place d'un tutorat
- Etude des champs professionnels
- Attendus de l'enseignement supérieur
- Tests de personnalité, centres d'intérêts du jeune, ses valeurs...
- Stage découverte des métiers

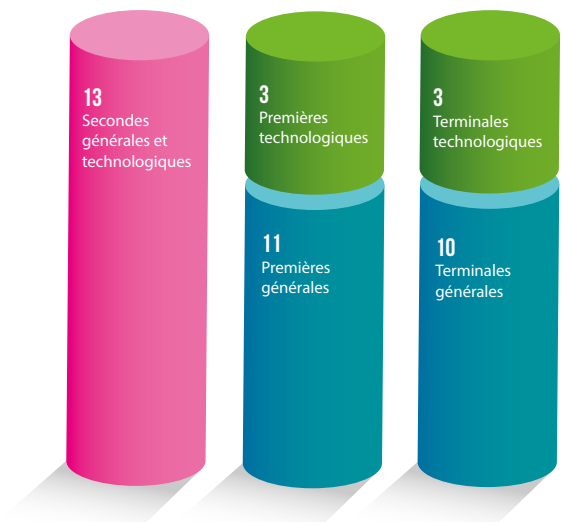
LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Les élèves peuvent choisir, un enseignement optionnel général ou technologique parmi :

Éducation Physique et Sportive	3h
Ecologie - Agronomie - Territoires - Développement Durable	2h
Sciences et laboratoire	1h30

ENSEIGNEMENT FACULTATIF, UN SEUL CHOIX POSSIBLE PARMIS LES SUIVANTS :

- Atelier théâtre : 2h (au 1^{er} semestre)
- Latin : 2h
- Section européenne anglais (DNL hist/géo et physique/chimie) : 2h
- Section européenne allemand (DNL hist/géo et SVT) : 2h
- Section européenne espagnole (DNL EPS) : 2h
- Hippologie - Equitation : 2h30
- Pratiques sportives pleine nature : 3h
- Section européenne et internationale : 2h d'hist/géo en anglais et 4h d'anglais



MAJ octobre 2021

CONTACT :

Institut de Genech - Lycée privé d'Enseignement Général
Directeur Général Adjoint chargé du LEG : Stéphane Lowys
Assistante de direction : Anne-Sophie Allard • Coordinatrice : Alice VERLENNE

rue de la libération - 59242 Genech
Tél. 03.20.84.27.33 • Fax : 03.20.83.54.74
Email : as.allard@institutdegenech.fr

www.institutdegenech.fr